



# Unédic

Présentation  
Investisseurs

**Mars 2011**



- L'Unédic est l'organisme gestionnaire de l'Assurance Chômage en France :
  - La loi confie aux partenaires sociaux (patronat et syndicats salariés) la gestion du Régime obligatoire d'Assurance Chômage
  - Ce régime est piloté par l'Unédic, association loi 1901 créée en 1958 par les partenaires sociaux
  
- Principales informations financières :
  - L'Unédic est notée AAA par Standard & Poor's, Moody's et Fitch
  - Pondération du risque de 0% (Bâle II), et éligible BCE
  - La dette de l'Unédic est incorporée à celle de l'État français (critère de Maastricht)
  - L'Unédic verse chaque année environ 28 milliards d'euros d'allocations d'assurance chômage





# Statut et Gouvernance

Mission et Organisation

Situation financière

Présence sur les marchés



## L'Unédic est l'organisme gestionnaire de l'Assurance Chômage en France

- La loi confie aux partenaires sociaux (patronat et syndicat) la gestion du Régime obligatoire d'Assurance Chômage
- Ce régime est piloté par l'Unédic, association loi 1901 créée en 1958 par les partenaires sociaux
- La contribution financière au Régime d'assurance chômage est obligatoire pour la majeure partie des employeurs et salariés du secteur privé
- En 2010, le Régime d'Assurance Chômage couvrait 16,4 des 26 millions d'actifs en France. Les fonctionnaires, les professions libérales et les mandataires sociaux sont exclus du régime





## L'Unédic assure sa mission en lien étroit avec l'Etat

- L'Unédic évolue dans un cadre strictement réglementé :
  - La convention d'Assurance Chômage élaborée par les Partenaires Sociaux reçoit l'agrément par l'Etat
  - Le Code du Travail dispose que le Régime d'Assurance Chômage est obligatoire
  
- Bien que structure de droit privé, l'Unédic bénéficie d'un fort soutien de l'Etat :
  - Le Code du Travail stipule que l'Etat garantit la continuité du dispositif d'Assurance Chômage



## Le Conseil d'Administration et le Bureau sont les deux organes de gouvernance de l'Unédic

- L'Unédic est un organisme paritaire. Son conseil d'administration est composé :
  - De représentants des trois principales organisations d'employeurs : Medef, CGPME, UPA
  - De représentants des cinq principaux syndicats de salariés : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO
- Les sièges y sont répartis en proportions égales entre représentants des employeurs et des salariés
- Le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs les plus étendus. En particulier, il approuve les comptes de l'exercice écoulé et autorise le lancement d'emprunts
- Le bureau de l'Unédic, choisi au sein du conseil d'administration, se réunit régulièrement pour assurer le bon fonctionnement de l'Unédic
- L'État est représenté aux instances de gouvernance de l'Unédic par un Contrôleur Général Économique et Financier (CGEF)





## Table des matières

# Mission et Organisation

Statut et Gouvernance

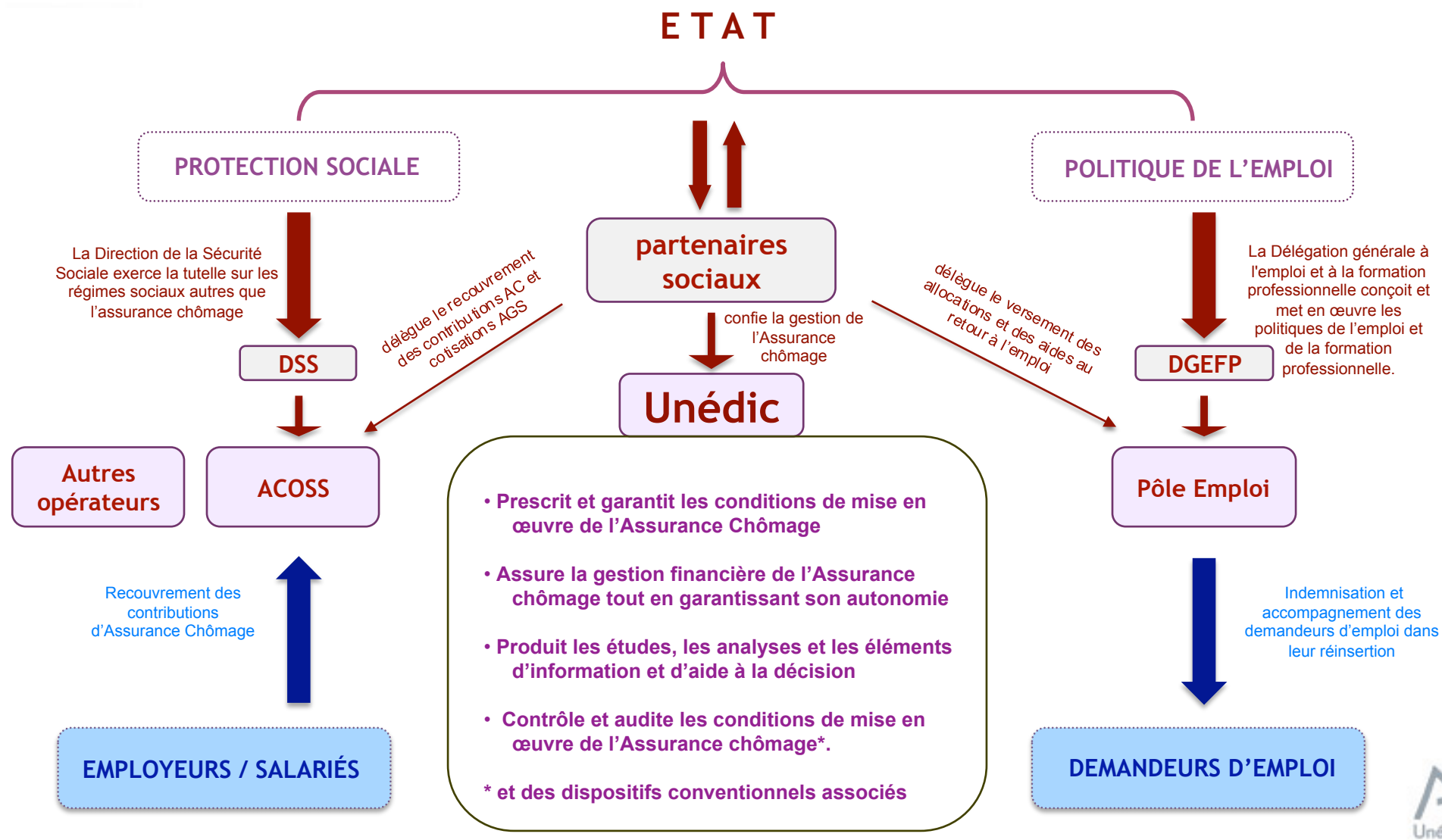
Situation financière

Présence sur les marchés





# L'Unédic occupe une place stratégique au sein du Service Public pour l'Emploi





## Table des matières

**Situation Financière**

**Statut et Gouvernance**

**Mission et Organisation**

**Présence sur les marchés**





## La situation financière de l'Unédic est étroitement liée à l'évolution de la conjoncture macro-économique

- La situation financière de l'Unédic est soumise aux cycles conjoncturels :
  - La situation économique actuelle et la hausse du chômage en France fragilisent l'équilibre financier de l'Unédic, sous le double effet d'une hausse de ses dépenses et d'un ralentissement de la progression de ses recettes
  - Ainsi, après trois exercices bénéficiaires, l'Unédic, comptabilise un déficit en 2009 qui se creuse en 2010 :

Années	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement Net (Mds €)	9,7	4,7	5,6	8,5*	11*

\* Estimation 2010, prévisions 2011

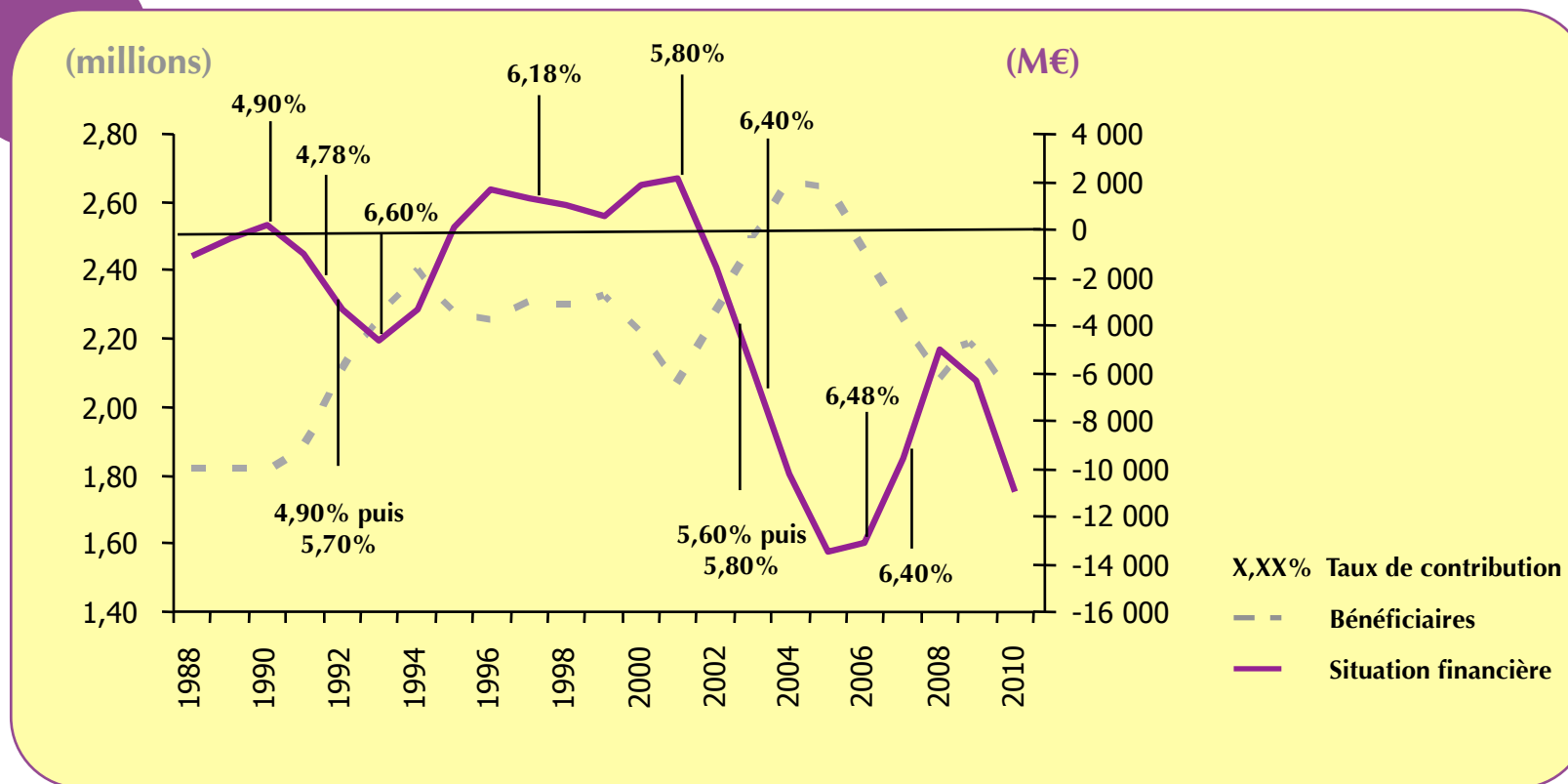
- L'Unédic apporte un soin particulier à l'élaboration de ses prévisions financières:
  - Elles sont régulièrement actualisées
  - Elles alimentent directement les décisions de gestion de l'Unédic





## La situation financière de l'Unédic fait l'objet d'un suivi rigoureux de la part des Partenaires Sociaux

- L'équilibre du régime repose sur 2 principales variables d'ajustement :
  - Le taux de contribution d'Assurance Chômage
  - Le niveau des allocations versées aux demandeurs d'emploi





## L'Unédic a mis en place une politique rigoureuse de gestion de sa liquidité

- Recours aux marchés financiers pour optimiser le coût de sa dette et la gestion de son risque de taux
  - Programme EMTN
  - Programme de Billets de Trésorerie
  
- Gestion active du programme de billets de trésorerie
  - Fixation d'un objectif de duration et gestion active des échéances
  - Mise en place de lignes de back up
  - Objectif de gestion visant à garantir 2 mois de liquidité en cas de dislocation des marchés
  
- Gestion des risques
  - Pas de risque de change
  - Risque de taux d'intérêt contrôlé
  - Analyse régulière du risque de contrepartie





## Table des matières

Statut et Gouvernance

Mission et Organisation

Situation Financière

Présence sur les marchés



## Le programme de financement de l'Unédic poursuit un double objectif

- Assurer le financement des besoins du Régime d'Assurance Chômage
- Optimiser le coût de la dette



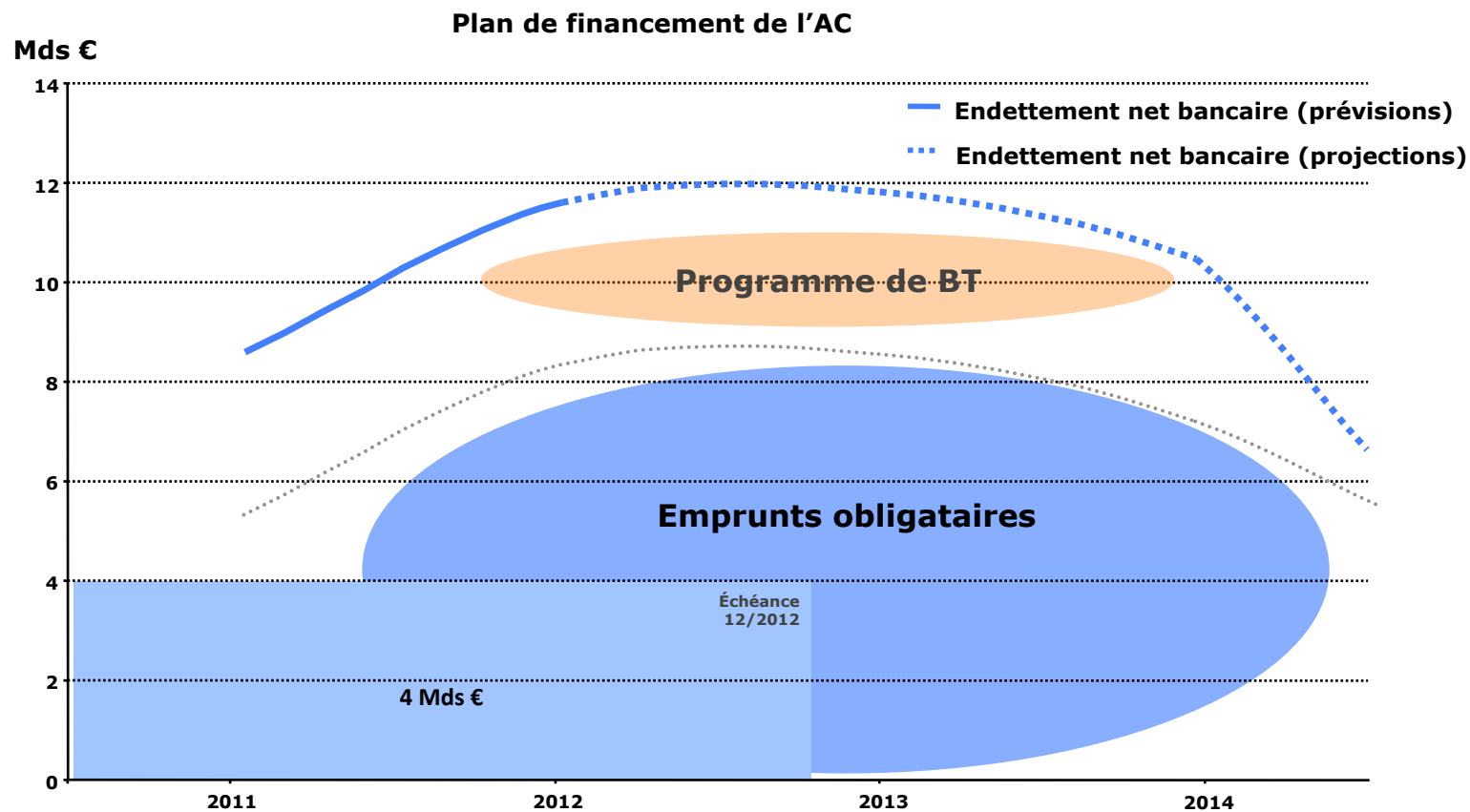
## L'Unedic a mis en place les instruments financiers permettant de subvenir à ses besoins de financement sur les prochaines années

### Programme EMTN

- 12 Mds €
- Destiné aux investisseurs institutionnels
- Conditions d'émission proche de celle de l'Etat
- Taux fixe

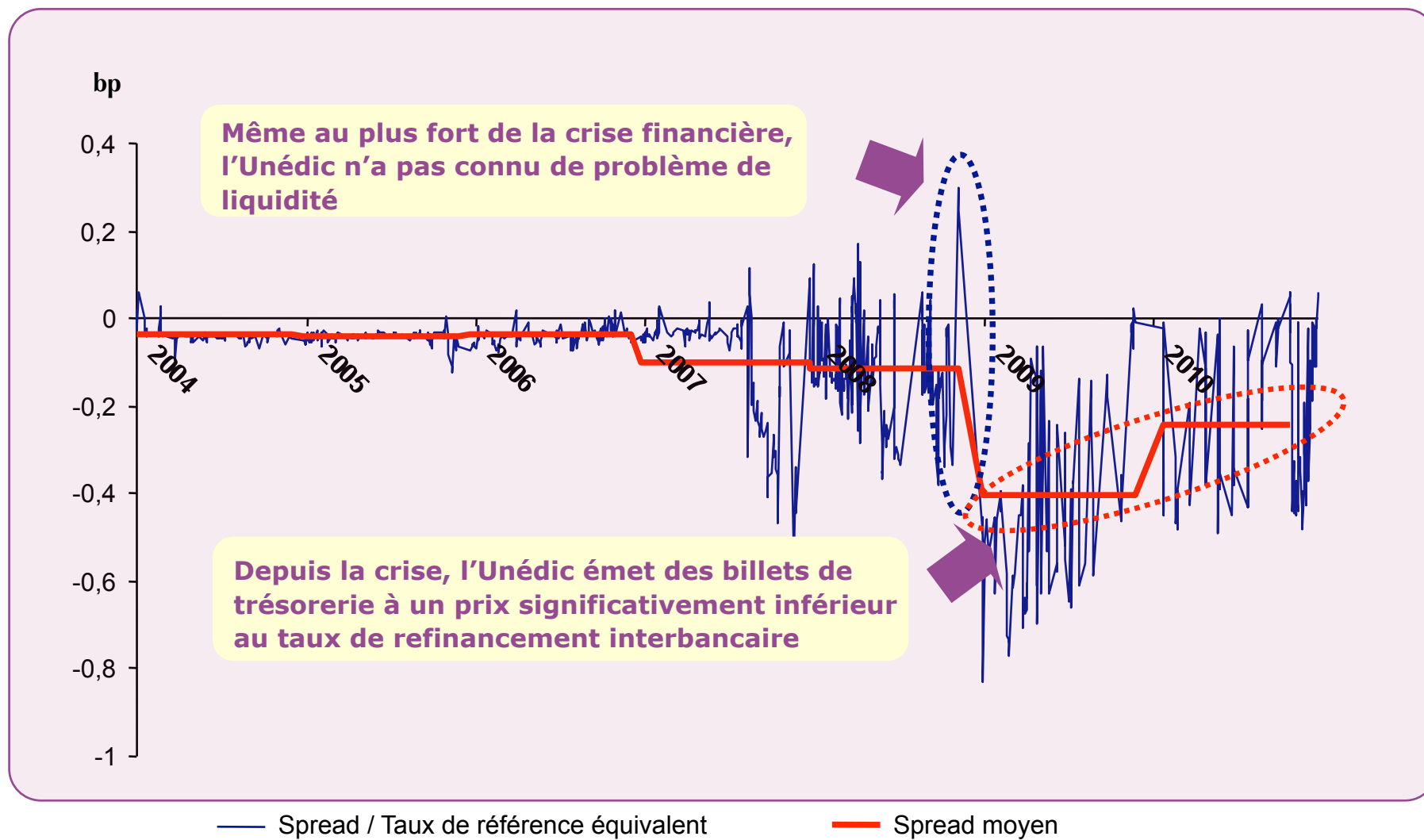
### Programme de billets de trésorerie

- 6 Mds €
- Gestion active



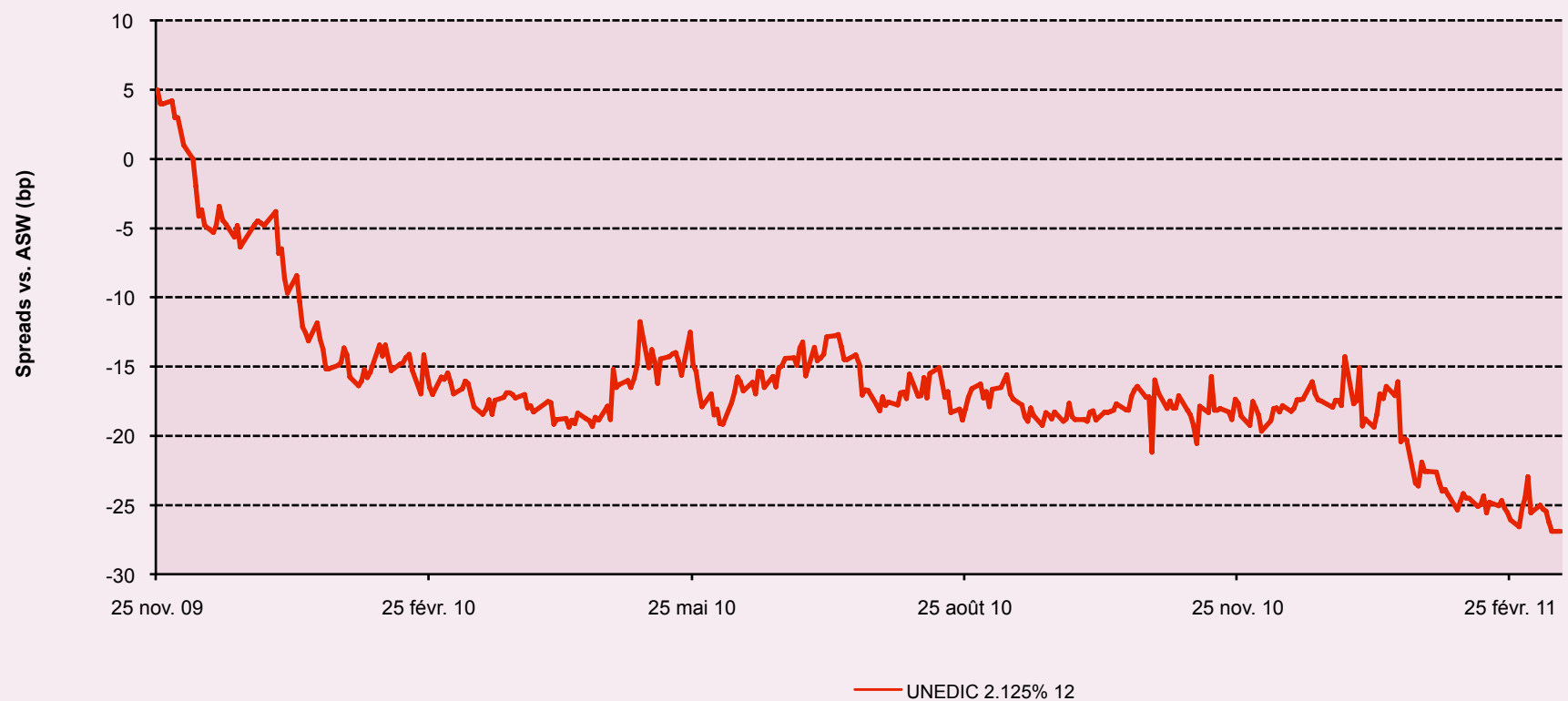


## La crise financière de 2008 a mis en évidence l'attractivité des titres émis par l'Unédic





## Evolution de la souche Unédic 2012 (émission 2009)





## Programme d'émission 2011

- En 2011, l'Unédic prévoit d'émettre jusqu'à 4,5 Mds € en une ou plusieurs tranches
- L'émetteur « stand-alone » est respectivement noté AAA, Aaa et AAA par les agences de notation Fitch Rating, Moody's et Standard & Poor's. La (les) émission(s) se feront dans le cadre d'un programme EMTN lui-même noté (AAA, Aaa, AAA)
- La maturité de ces émissions sera de trois à cinq ans
- Les émissions obligataires de l'Unédic émises en 2011 bénéficieront de la garantie explicite de l'État français



*La garantie autonome à première demande inconditionnelle et irrévocable de l'Etat est accordée aux obligations émises en 2011 par l'Unédic dans le cadre du programme d'émissions de 12 milliards d'euros approuvé par son conseil d'administration par décision du 26 juin 2009, modifié par décisions des 29 juin 2010 et 4 novembre 2010. La garantie porte sur un encours maximum en principal de quatre milliards cinq cents millions d'euros auquel s'ajoutent tous intérêts et frais y afférents.*





## L'Unédic est notée AAA par Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings

**STANDARD  
& POOR'S**

*“ [...] During its more than four decades of existence, Unédic has never experienced a loss of investor confidence in its credit quality.*

”

**Fitch Ratings**

*“ The ratings on Unédic reflect its mission as the sole manager of the French unemployment insurance system, its close supervision by the state and its prudent financial management.*

”



**Moody's Investors Service**

*“ [...] the base credit assessment is also underpinned by the high level of comfort provided by Unedic's special status and its strictly regulated institutional framework.*

”





**Pour plus d'informations, merci de nous contacter ou de visiter notre site internet**



**Unedic  
4 rue Traversière  
75 012 Paris  
France**

**Phone : +33 1 44 87 64 00  
Fax : +33 1 46 28 04 71**

**[www.unedic.org](http://www.unedic.org)**

**Relations investisseurs :**

**Philippe Eberschweiler,  
Directeur Trésorerie & Financements  
Email : [investors@unedic.fr](mailto:investors@unedic.fr)  
Phone : +33 1 44 87 64 47**

**Pour plus d'informations,  
visitez [www.unedic.org](http://www.unedic.org)**





## Disclaimer

*This document is a draft for discussion purposes only, it is highly confidential and proprietary and should not be transmitted to any person other than its original addressee(s) without the prior written consent of Unédic. Prices and margin are meant to be indicative only and are subject to change at any time depending on market conditions. Unédic cannot be held responsible for any financial loss or other consequences of the implementation of the transactions described in this document. The French Autorité des Marchés financiers granted its visa under number 11-061 dated 2 March 2011 with respect to a base prospectus (hereinafter referred to as the “Base Prospectus”) which details this operation. The Base Prospectus is available at no cost at Unédic registered office, 4, rue de Traversière, 75012 Paris, France and on its website [www.unedic.org](http://www.unedic.org). You are invited to report to the section “risks” of the Base Prospectus before taking a decision with respect to the implementation of the transactions described in this document or in the Base Prospectus. Should you so require, you should contact your financial, legal or tax advisor, or any other specialist, in order to confirm that any decision taken is consistent with your personal financial situation.*

*Ce document est la présentation d'une opération à des fins de discussion, ce document est confidentiel et les informations qu'il contient sont la propriété de l'Unédic et ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable et écrit de l'Unédic. Les informations de prix et/ou de marges sont indicatifs et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. L'Unédic ne saurait être tenue responsable des conséquences d'une quelconque décision prise au regard des éléments d'une transaction décrite dans le présent document. L'Autorité des Marchés financiers a apposé le visa n° 11-061 en date du 2 mars 2011 sur un prospectus de base (ci-après le « Prospectus de Base ») présentant cette opération. Le Prospectus de Base est disponible sans frais au siège de l'Unédic, 4, rue Traversière, 75012 Paris et sur le site internet [www.unedic.org](http://www.unedic.org). Vous êtes invité à lire la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus de Base avant toute décision prise au regard des éléments d'une transaction décrite dans le présent document ou dans le Prospectus de Base. En tout état de cause, il vous appartient de requérir, si nécessaire, les avis internes et / ou externe de la part de juristes, fiscalistes ou analystes financier pour vérifier de l'adéquation de cette transaction avec les objectifs et contraintes de votre groupe.*

